

ADMISSIONS CP : RENTREE 2023

Madame, monsieur

Si votre enfant rentre à l'école élémentaire d'Artenay à la rentrée prochaine, vous devez :

➤ **1. VERIFIER ET CORRIGER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :**

Il vous sera remis par l'enseignant de votre enfant

➤ **2. VALIDER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION AUPRES DE LA RESPONSABLE PERISCOLAIRE DE L'ECOLE :**

Prenez rendez-vous auprès de Mme PREVOT pour lui remettre : *(coordonnées ci-dessous)*

- Votre dossier d'inscription vérifié et corrigé
- Une photocopie des vaccins du carnet de santé
- Une photocopie du livret de famille
- Une photo d'identité

➤ **3. FINALISER L'ADMISSION DE VOTRE ENFANT A L'ECOLE :**

Dès réception du mail de la responsable périscolaire confirmant l'inscription de votre enfant, vous devez contacter l'école afin de convenir d'un rendez-vous sur l'une des dates suivantes :

↪ Le lundi 13 mars de 8h30 à 17h30

↪ Les vendredis 17, 24 et 31 mars 8h30 à 16h30



CONTACTS :

RESPONSABLE DU SITE ELEMENTAIRE

MME PREVOT PRISCILLA

06 22 90 87 68

services-familles@ville-artenay.fr

DIRECTEUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

M. PAMPHILE LAURENT

02 38 80 00 82